



**Note d'unité n°M2E S 2017 - 04 portant délégation de signature du Directeur de l'Unité
Opérationnelle
Maintenance des équipements et système des espaces [M2E] Sud
aux chargés d'affaires, de plan de prévention et de marchés de l'UO M2E Sud
en matière de sécurité et hygiène sur les opérations avec entreprises extérieures**

Le Directeur de l'Unité Opérationnelle M2E Sud,

Vu le décret n° 59-157 du 7 janvier 1959 relatif à l'organisation des transports de voyageurs dans la région parisienne ;

Vu le décret n° 59-1091 du 23 septembre 1959 portant statut de la R.A.T.P. ;

Vu le décret n° 89-410 du 20 juin 1989 relatif à l'organisation de la R.A.T.P. ;

Vu les articles L.2142-1 et suivants du code des transports ;

Vu l'Instruction générale 435 (IG435) en vigueur, relative aux « Missions des responsables de sites de la RATP - Mise en œuvre des dispositions légales relatives à la santé et à la sécurité des personnes, spécifiques aux lieux de travail » ;

Vu la délégation de pouvoirs n°2015-59 consentie le 08 juillet 2015 au Directeur du département M2E par la Présidente-Directrice générale de la RATP ;

Vu la délégation de pouvoirs n°M2E-G-NG 000451 consentie le 8 mars 2015 au Directeur de l'Unité Opérationnelle M2E Sud par le Directeur du département M2E.

Décide :

Article 1^{er}

De donner délégation à :

- BRUNO Aurore, Chargé de Plans de Prévention ou à,
- DEVAY Sébastien, Assistant Maîtrise d'Ouvrage et Gestion de Marchés Informatique Industrielle ou à,
- ANTUNES Jean Michel, Chargé d'affaires ou à,
- GRIERE Vincent, Chargé d'affaires ou à,
- TORRES Vincent, Chargé d'affaires ou à,
- CAMPANELLA Marc, Chargé d'affaires ou à,
- KASHAMA Hervé, Chargé d'affaires ou à,
- LEPIS Laurent, Chargé d'affaires ou à,
- PRUNGNAUD Sylvain, Chargé d'affaires ou à,
- ROCHER Marc, Chargée d'Affaires ou à,
- AUGUSTO Domingos, Chargé d'affaires ou à,
- HERMANT Stéphane, Chargé d'affaires ou à,
- BAUDIFFIER Christophe, Chargé d'affaires ou à,
- LAMINETTE Olivier, Chargé d'affaires ou à,
- PAINT Joël, Chargé d'affaires ou à,
- RATOMPOSON Mael, Chargé d'affaires

à l'effet de signer, en son nom, les actes suivants, pris pour les besoins et dans le cadre de l'activité de l'Unité Opérationnelle M2E Sud :

- tous les actes nécessaires à la mise en œuvre, par la RATP en tant qu'entreprise utilisatrice, des prescriptions définies par les articles R.4511-1 à R.4515-11 du code du travail et applicables aux interventions d'une ou plusieurs entreprises extérieures sur un site de la RATP pour les besoins d'une opération réalisée dans le cadre de l'activité du département M2E, quel que soit sa nature, pour laquelle M2E est donneur d'ordre au sens de l'IG435. Ces actes sont notamment les procès-verbaux des inspections communes préalables et les plans de prévention.
- tous les actes nécessaires à la mise en œuvre des prescriptions définies par les articles R.4532-1 et suivants du code du travail et incombant à la RATP en tant que maître d'ouvrage dans le cadre de la coordination lors des opérations de bâtiment et de génie civil. Ces actes sont notamment les lettres de mission désignant les coordonnateurs en matière de sécurité et de protection de la santé.

Article 2

En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 1, de donner délégation à :

- NICOLAS Dewi, Responsable du Pôle Informatique Industrielle ou à,
- BONNOT Christophe, Responsable du Pôle Electricité Electro Mécanique ou à,
- FIGUEIREDO Joao, Adjoint du Responsable Pôle Bâtiment Génie Civil ou à,
- GALLAIS Pascal, Responsable d'Equipe DI ou à,
- PORTES Christian, Gestionnaire de Stocks

à l'effet de signer en son nom tous les actes dont la signature a été déléguée par l'article 1 de la présente décision.

Article 3

La présente note d'unité n° M2E S 2017 – 04 annule et remplace la note d'unité n° M2E S 2017 – 01

Article 4

La présente délégation est publiée au Bulletin Officiel des actes de la RATP, mis en ligne sur le site internet de cette dernière (www.ratp.fr).

Fait le 02 juin 2017

Philippe RICHY
Directeur de l'Unité Opérationnelle M2E Sud